

RSF lance une pétition pour la libération de Hassan Ruvakuki

Reporters sans frontières, 8 janvier 2013
Alerte urgente - BURUNDI
Hassan Ruvakuki condamné en appel à trois ans de prison : pourquoi cet acharnement ?
Reporters sans frontières est profondément désolée par le verdict prononcé, le 8 janvier 2013, par le président de la cour d'appel de Gitega (Centre) à l'encontre du journaliste Hassan Ruvakuki, lequel a été condamné à une peine de trois ans de prison ferme. Les faits retenus contre le correspondant du service en swahili de Radio France Internationale (RFI) et journaliste de la radio Bonesha FM ont été requalifiés. Il est condamné pour "participation à une association formée dans le but d'attenter aux personnes et propriétés". En juin 2012, il avait été condamné en première instance à la réclusion perpétuelle pour "terrorisme".

L'organisation interprète cette décision comme un signe de l'acharnement de certaines autorités burundaises, déterminées à faire condamner notre confrère à tout prix. Plusieurs sources à Gitega font en effet état de fortes pressions de l'appareil sécuritaire de l'Etat sur la Cour d'appel pour que Hassan Ruvakuki ne soit pas acquitté. En réaction à ce verdict incompréhensible, Reporters sans frontières lance une pétition réclamant la libération de Hassan Ruvakuki. Signez la pétition : [http://liberezhassan.rsf.org/Hassan Ruvakuki est accusé de complicité avec un groupe rebelle](http://liberezhassan.rsf.org/Hassan_Ruvakuki_est_accusé_de_complicité_avec_un_groupe_rebelle). Or, il n'a fait que son devoir de journaliste : aller au devant de l'information. Peu de temps avant son arrestation, en novembre 2011, il s'était rendu en Tanzanie voisine pour couvrir la naissance d'un mouvement rebelle burundais.